

ABS Living Values – Balanced Fund

Un compartiment du fonds ombrelle «ABS Living Values»
un fonds ombrelle contractuel de droit suisse, relevant du type «fonds en valeurs mobilières»

Classe R	Numéro de valeur	46 004 505
Classe I	Numéro de valeur	46 004 506

Rapport semestriel non audité au 30.06.2024

En cas de différence entre la version française et la version allemande, seule la version allemande fait foi.

Organisation

Base juridique	Loi fédérale du 23 juin 2006 sur les placements collectifs de capitaux
Direction de fonds	PMG Investment Solutions AG Dammstrasse 23 CH-6300 Zoug Tél.: +41 44 215 28 38 www.pmg.swiss
Capital-actions	CHF 1'575'000
Société d'audit	BDO AG Schiffbaustrasse 2 CH-8005 Zurich
Partenaire de délégation	Banque Alternative Suisse SA Amtshausquai 21 CH-4601 Olten
Banque dépositaire	CACEIS Bank, Montrouge Succursale de Zurich Bleicherweg 7 CH-8027 Zurich

Chiffres clés

30.06.2024 31.12.2023 31.12.2022

Classe R

Valeur d'inventaire par part en CHF	108.58	102.47	96.75
Nombre de parts en circulation	835'814.128	806'579.361	756'561.370
Fortune nette du fonds en millions de CHF	90.75	82.65	73.20
Distribution/paiement des 35% d'impôt anticipé (IA) par part, en CHF*	-	1.2760	-
Total Expense Ratio (TER) en %	1.50	1.50	1.50
Commission de gestion (max. 1,3% par an), taux effectif en % p.a.	1.28	1.27	1.27
Frais de service (max. 0,60% par an), min CHF 60 000 par an, taux effectif en % p.a.	0.17	0.18	0.18

Classe I

Valeur d'inventaire par part en CHF	108.99	102.53	97.41
Nombre de parts en circulation	150'709.000	140'953.000	145'340.000
Fortune nette du fonds en millions de CHF	16.43	14.45	14.16
Distribution/paiement des 35% d'impôt anticipé (IA) par part, en CHF*	-	1.3000	1.3700
Total Expense Ratio (TER) en %	0.77	0.74	0.73
Commission de gestion (max. 1,00% par an), taux effectif en % p.a.	0.54	0.51	0.51
Frais de service (max. 0,60% par an), min CHF 60 000 par an, taux effectif en % p.a.	0.17	0.18	0.18

*à partir de 2022: distribution effective pour l'exercice / exécution dans les 4 mois suivant la clôture (l'année suivante)

Variation de la fortune nette du fonds (CHF)

	30.06.2024	31.12.2023
Fortune nette du fonds au début de la période couverte par le rapport	97'098'576.33	87'358'145.41
Distribution/paiement de l'impôt anticipé (IA)	-1'220'216.52	-196'401.83
Solde des mouvements de parts	4'170'120.82	4'593'330.99
Résultat global	7'128'464.41	5'343'501.76
Fortune nette du fonds à la fin de la période couverte par le rapport	107'176'945.04	97'098'576.33

Évolution des parts en circulation

	Classe R	Classe R
État au début de la période couverte par le rapport	806'579.361	756'561.370
Parts émises	54'438.990	84'462.501
Parts rachetées	-25'204.223	-34'444.510
État à la fin de la période couverte par le rapport	835'814.128	806'579.361

Évolution des parts en circulation

	Classe I	Classe I
État au début de la période couverte par le rapport	140'953.000	145'340.000
Parts émises	11'631.000	3'285.000
Parts rachetées	-1'875.000	-7'672.000
État à la fin de la période couverte par le rapport	150'709.000	140'953.000

Compte de fortune

30.06.2024

31.12.2023

	Valeurs vénales en CHF	%	Valeurs vénales en CHF	%
Avoirs bancaires à vue	10'220'508.56	9.50	8'945'913.63	9.18
Avoirs bancaires à terme	-	-	-	-
Instruments du marché monétaire	-	-	-	-
Valeurs mobilières, divisées en:				
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	57'685'267.17	53.64	50'952'260.65	52.29
Produits structurés	-	-	-	-
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	38'900'154.29	36.17	36'996'184.84	37.97
Parts d'autres placements collectifs	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-
Autres actifs	735'901.69	0.68	542'337.03	0.56
Fortune totale du fonds	107'541'831.71	100.00	97'436'696.15	100.00
à déduire				
Crédits contractés	-	-	-	-
Autres engagements	-364'886.67		-338'119.82	
Fortune nette du fonds	107'176'945.04		97'098'576.33	

Les éventuels écarts dans les totaux sont dus à des différences d'arrondi.

Compte de résultat

30.06.2024

31.12.2023

	CHF	CHF
Produits des avoirs bancaires	51'042.14	85'254.70
Produits des instruments du marché monétaire	-	-
Produits des valeurs mobilières, divisés en:		
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	703'067.50	1'251'300.16
Produits structurés	-	-
Actions et autres titres de participations et droits-valeurs, y compris les produits des actions gratuites	423'096.63	553'752.91
Parts d'autres placements collectifs	-	-
Produits des autres placements	-	-
Autres revenus	-	75.25
Commissions sur les émissions/rachats de parts	-	-
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	14'118.14	27'648.86
Total des revenus	1'191'324.41	1'918'031.88
à déduire		
Intérêts passifs	31.07	-
Intérêts négatifs	124.92	667.21
Frais d'audit	8'034.59	16'155.00
Rémunérations réglementaires versées:		
Frais de gestion - direction du fonds	597'174.42	1'072'945.70
Frais de service de la direction du fonds	89'629.07	163'913.24
Commission de performance	-	-
Transfert de la commission de performance aux gains/pertes en capitaux réalisés	-	-
Autres charges	12'398.60	34'044.26
Transfert partiel de charges aux gains/pertes en capitaux réalisés*	-	-5'165.08
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	3'682.71	15'402.75
Résultat net avant ajustement fiscal	480'249.02	620'068.79
Ajustement fiscal en raison des revenus des fonds cibles	-	-
Résultat net après ajustement fiscal	480'249.02	620'068.79
Gains/pertes en capitaux réalisés	1'520'926.44	-1'045'822.64
Transfert partiel de charges aux gains/pertes en capitaux réalisés*	-	-5'165.080
Transfert de la commission de performance aux gains/pertes en capitaux réalisés	-	-
Compensation fiscale en raison des revenus de fonds cibles*	-	-
Résultat réalisé	2'001'175.46	-430'918.93
Gains/pertes en capitaux non réalisés	5'127'288.95	5'774'420.69
Résultat total	7'128'464.41	5'343'501.76

* d'après la circulaire n° 24 de l'Administration fédérale relative aux placements collectifs de capitaux en matière d'impôt anticipé et de droits de timbre du 20 novembre 2017

Inventaire de la fortune du fonds au 30.06.2024

Dénomination	Monnaie	Nombre	Cours	Évaluation	% *)
Valeurs mobilières totales	CHF			96'585'421.46	89.81
Total des valeurs mobilières négociées en bourse	CHF			96'585'421.46	89.81
Total des actions négociées en bourse	CHF			38'900'154.29	36.17
Catégorie d'évaluation de l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur les placements collectifs de capitaux (OPCC-Finma) article 84 2 a) (4)	CHF			38'900'154.29	36.19
Actions	CHF			38'900'154.29	36.17
COLTENE HOLDING N	CHF	4'260	47.100	200'646.00	0.19
Logitech International SA N	CHF	46'748	86.920	4'063'336.16	3.78
Schindler Holding AG Partizipationsschein	CHF	2'120	225.800	478'696.00	0.45
Stadler Rail AG N	CHF	14'520	25.550	370'986.00	0.34
Cap Gemini SA	EUR	16'173	185.700	2'893'224.17	2.69
Energiekontor I	EUR	25'614	62.600	1'544'654.42	1.44
Erste Group Bank AG	EUR	58'929	44.240	2'511'445.64	2.34
Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	EUR	76'395	35.760	2'631'734.29	2.45
KBC Group	EUR	8'630	65.900	547'867.83	0.51
Mayr-Meinhof Karton	EUR	4'350	112.400	471'015.46	0.44
SAP SE	EUR	15'723	189.520	2'870'582.65	2.67
Storebrand ASA	NOK	93'264	109.000	858'238.22	0.80
Accenture PLC -A-	USD	9'311	303.410	2'539'644.13	2.36
Applied Materials Inc	USD	14'925	235.990	3'166'318.43	2.94
Dexcom	USD	20'753	113.380	2'115'261.12	1.97
Edwards Lifescns	USD	31'333	92.370	2'601'833.92	2.42
Micron Technology Inc	USD	19'336	131.530	2'286'325.74	2.13
Microsoft Corp	USD	8'205	446.950	3'296'736.04	3.07
Schnitzer Steel Industries	USD	23'857	15.270	327'492.62	0.30
Sk Telecom Sp ADR 5/9 Sh	USD	56'085	20.930	1'055'267.59	0.98
UnitedHealth Group Rg	USD	4'519	509.260	2'068'847.86	1.92
Total des obligations négociées en bourse	CHF			57'685'267.17	53.64
Catégorie d'évaluation de l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur les placements collectifs de capitaux (OPCC-Finma) article 84 2 a) (4)	CHF			57'685'267.17	53.64
Obligations	CHF			57'685'267.17	53.64
3,3300 % Brookfield Renewable Partners 2020-13.08.50	CAD	2'750'000	71.197	1'285'778.34	1.20
0,5000 % Bobst Group 2020-17.02.2026	CHF	930'000	97.808	909'613.31	0.85
0,5000 % Sonova Holding AG 2020 - 06.10.2025	CHF	300'000	98.900	296'700.54	0.28
0,7500 % Geberit Obligation 2022-29.09.27	CHF	1'800'000	98.461	1'772'289.20	1.65
0,7500 % Swisscom 2017-24.11.33	CHF	520'000	93.844	487'990.23	0.45
0,8750 % EMTN Adecco 2018-18.09.26	CHF	60'000	98.859	59'315.13	0.06
1,0000 % Dormakaba Finance 2017-13.10.25	CHF	290'000	99.016	287'145.22	0.27
1,0000 % Galenica 2017-15.12.26	CHF	900'000	99.001	891'008.54	0.83
1,1250 % Bobst Group 2018-27.09.24	CHF	890'000	99.800	888'220.85	0.83
1,1575 % IBRD 31 Bds	CHF	1'970'000	101.527	2'000'084.22	1.86
1,2500 % Hirslanden AG 2021 - 25.02.2026	CHF	1'250'000	98.115	1'226'441.75	1.14
1,2500 % Svenska Handelsbank 2022-24.04.27	CHF	2'000'000	99.647	1'992'939.50	1.85
1,5000 % Geberit 2022-14.09.26	CHF	1'000'000	100.499	1'004'989.99	0.93
1,5500 % Rieter Holding AG 2020-17.09.24	CHF	900'000	99.710	897'389.53	0.83
1,6925 % Stadler 29 Nts 2024-12.07.29	CHF	1'000'000	100.292	1'002'918.13	0.93
1,8000 % Swisscom 24-23.08.2034	CHF	1'000'000	102.977	1'029'768.98	0.96
1,8100 % EMTN Kommunalbanken 2023-10.07.30	CHF	1'000'000	103.983	1'039'825.79	0.97
1,9500 % Instelspital Stiftung Notes 2023-07.05.26	CHF	1'000'000	100.576	1'005'757.78	0.94
1,9950 % Stadler Rail 2024-12.07.2032	CHF	1'000'000	100.307	1'003'070.61	0.93
2,0000 % Swiss Life FTV 2018-ohne festen Verfall	CHF	650'000	99.589	647'327.51	0.60
2,0800 % Corporacion Andina de Fomento 2022-31.08.28	CHF	1'000'000	101.635	1'016'349.23	0.95
2,1000 % Daetwyler Hldg 2022-13.07.27	CHF	2'000'000	101.869	2'037'376.24	1.89
2,2500 % Geberit Notes 2023-26.09.25	CHF	1'000'000	100.982	1'009'824.78	0.94
2,2500 % Partners Group Hldg 2023-26.09.28	CHF	1'000'000	102.805	1'028'050.29	0.96

2,3500 % Galenic 29 Bds 2023-08.11.29	CHF	1'200'000	104.317	1'251'799.74	1.16
2,4000 % Kontonsspital St. Gallen 2023-06.09.33	CHF	1'000'000	105.491	1'054'914.80	0.98
2,5450 % BOBST 29 Bds	CHF	2'000'000	101.924	2'038'473.46	1.90
2,5500 % Kant Spit Baden 2023-21.06.38	CHF	2'000'000	108.479	2'169'574.94	2.02
2,6250 % Swiss Life FTV 2018-25.09.48	CHF	760'000	100.932	767'082.30	0.71
4,3750 % Swisse Life FRN 2016-24.9.46	CHF	690'000	104.174	718'798.11	0.67
1,7000 % Treasury Bonds Irland 2017-15.05.37	EUR	120'000	85.405	98'728.38	0.09
2,0000 % CNP Assurances 2019-27.07.50 Fixed/Floating Rate	EUR	1'900'000	86.460	1'582'513.86	1.47
2,0000 % Treasury Bond Irland 2015-18.2.45	EUR	845'000	81.998	667'478.99	0.62
2,2500 % Triodos Bank Notes 2021-05.02.32 S Fixed/Variable Rate	EUR	800'000	86.175	664'127.13	0.62
4,0000 % Erste Group Bank 2014-22.10.25 Serie 1355	EUR	1'000'000	98.038	944'442.90	0.88
4,1250 % EMTN Assicuraz Generali 2014-4.5.26	EUR	400'000	100.395	386'857.06	0.36
4,9000 % Königreich Spanien 2007-30.7.40	EUR	520'000	113.737	569'751.03	0.53
5,7500 % Strippable Government Bond Spanien 2001-30.7.32	EUR	40'000	117.929	45'442.12	0.04
1,3750 % Norwegen Treasury Bonds 2020-19.08.30 Unitary	NOK	27'000'000	87.694	1'998'946.32	1.86
1,5000 % Treasury Bonds Norwegen 2016-19.02.26	NOK	8'500'000	96.080	689'477.09	0.64
1,6250 % Bonds MTR Corp Ltd 2020-19.08.30 Reg S	USD	3'380'000	83.343	2'532'402.68	2.35
2,1250 % Kommunalbanken 2015-11.02.25 Series 4901 Tr. 1	USD	1'840'000	97.999	1'621'005.14	1.51
2,8750 % UnitedHealth Group 2019-15.08.29 Global	USD	1'400'000	90.709	1'141'634.51	1.06
2,9000 % Texas Instruments Note 2017-03.11.27	USD	1'000'000	93.943	844'525.06	0.79
3,2000 % NVIDIA 2016-16.09.26	USD	2'840'000	96.648	2'467'499.37	2.29
3,2500 % Telstra Corporation Ltd 2017-15.11.27	USD	1'890'000	94.265	1'601'624.21	1.49
3,8500 % UnitedHealth Group 2018-15.06.28	USD	1'800'000	96.125	1'555'453.31	1.45
3,9500 % Owens Corning Inc 2019-15.08.29 Global	USD	1'900'000	94.473	1'613'648.14	1.50
5,1250 % EMTN Portugal 2014-15.10.24	USD	1'685'000	99.866	1'512'740.64	1.41
8,7500 % Deutsche Telekom Int. Finance 2000-15.06.30	USD	2'220'000	116.557	2'326'150.19	2.16
Avoirs bancaires à vue	CHF			10'220'508.56	9.50
Créances	CHF			735'901.69	0.68
Intérêts courus	CHF			562'577.01	0.52
Autres créances	CHF			173'324.68	0.16
Fortune totale du fonds	CHF			107'541'831.71	100.00
Autres engagements	CHF			-364'886.67	-0.34
Fortune nette du fonds				<u>CHF 107'176'945.04</u>	<u>99.66</u>

*) L'arrondi des pourcentages lors du calcul peut entraîner de légères différences.

Notes de bas de page:

- 1) y compris les splits, les actions gratuites, les dividendes en actions, les remboursements et autres corporate actions.
- 2) Ces instruments sont mis en gage pour des emprunts.
- 3) Ces instruments sont entièrement ou partiellement mis en pension.
- 4) Catégorie d'évaluation de l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur les placements collectifs de capitaux (OPCC-Finma) article 84 2 a) placements cotés en bourse ou négociés sur un autre marché réglementé.
- 5) Catégorie d'évaluation de l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur les placements collectifs de capitaux (OPCC-Finma) article 84 2 b) placements, pour lesquels aucun cours selon la let. a n'est disponible, évalués selon des paramètres observables sur le marché.
- 6) Catégorie d'évaluation de l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur les placements collectifs de capitaux (OPCC-Finma) article 84 2 c) placements, qui en raison de paramètres non observables sur le marché.

Cours des devises par rapport au CHF

	Devise	Unité	Cours
Dollar australien	AUD	1.00	0.573936
Dollar canadien	CAD	1.00	0.638484
Couronne danoise	DKK	100.00	12.469543
Euro	EUR	1.00	0.929530
Livre sterling	GBP	1.00	1.072431
Dollar de Hong Kong	HKD	1.00	0.107785
Yen	JPY	100.00	0.596771
Couronne norvégienne	NOK	100.00	8.286652
Couronne suédoise	SEK	100.00	8.345274
Dollar américain	USD	1.00	0.841661

Transactions conclues durant la période de référence au 30.06.2024

Dénomination	Monnaie	Achats *	Ventes **
Actions			
Energiekontor I	EUR	9'735	-
SAP SE	EUR	-	6'635
Applied Materials Inc	USD	-	3'002
Micron Technology Inc	USD	-	14'045
Microsoft Corp	USD	-	3'109
UnitedHealth Group Rg	USD	534	-
Obligations			
0,6250 % Daetwyler Holding 2018-30.05.24	CHF	-	360'000
1,1575 % IBRD 31 Bds	CHF	1'970'000	-
1,6250 % Engadiner Kraftwerke 2014-25.4.24	CHF	-	290'000
1,6925 % Stadler 29 Nts 2024-12.07.29	CHF	1'000'000	-
1,8000 % Swisscom 24-23.08.2034	CHF	1'000'000	-
1,9950 % Stadler Rail 2024-12.07.2032	CHF	1'000'000	-
2,5450 % BOBST 29 Bds	CHF	2'000'000	-
2,6250 % Texas Instruments 2017-15.05.24	USD	-	900'000

* «Achats» comprend les transactions: Titres gratuits / achats / conversions / changements de nom / splits / dividendes en actions/optionnels / spin-offs / échanges entre sociétés/ attributions de droits de souscription/d'option / attributions de droits de souscription à partir du titre sous-jacent

** «Ventes» comprend les transactions: Aliénations / nantissements en raison de l'échéance / exercices des droits de souscription/d'option / reverse splits / remboursements / reports / échanges entre sociétés / ventes

Performance du fonds

Le fonds ne procède pas à une comparaison avec un indice de référence. La performance réalisée dans le passé ne donne pas une indication de la performance actuelle ou future. Les données relatives à la performance ne tiennent pas compte des commissions et frais prélevés lors de l'émission et du rachat des parts.

Période	30.06.2024	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Performance de la classe R en %	7.22	5.90	-17.64	11.90	2.61
Performance de la classe I en %	7.58	6.71	-17.00	13.00	3.28

Accords de commissions en nature («soft commissions»)

La direction du fonds n'a conclu aucun accord concernant des commissions en nature («soft commissions»).

Bases d'évaluation et de calcul des valeurs nettes d'inventaire

- a) La valeur nette d'inventaire de chaque compartiment et la quote-part des différentes classes est déterminée à la valeur vénale à la fin de l'exercice comptable ainsi que pour chaque jour où des parts sont émises ou rachetées, dans l'unité de compte du compartiment correspondant. Les jours où les bourses ou marchés des pays principaux de placement d'un compartiment sont fermés (par exemple: jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul de la valeur nette d'inventaire dudit compartiment.
- b) Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.
- c) Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à leur valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer conformément au point b).
- d) La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public est déterminée comme suit : le prix d'évaluation de ces placements est basé sur la courbe des taux d'intérêt correspondante. L'évaluation basée sur la courbe des taux se réfère aux composantes suivantes: taux d'intérêt et écart («spread»). Les principes suivants sont appliqués: Pour chaque instrument du marché monétaire, les taux d'intérêt les plus proches de la durée résiduelle sont estimés par interpolation. Le taux d'intérêt ainsi obtenu est converti en un taux de marché en y ajoutant un spread qui reflète la solvabilité du débiteur sous-jacent. Cet écart est ajusté en cas de changement significatif de la solvabilité du débiteur.
- e) Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.
- f) La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe d'un compartiment résulte de la quote-part de cette classe dans la valeur vénale de la fortune de ce compartiment, diminuée des éventuels engagements de ce compartiment attribués à cette même classe de parts, divisée par le nombre de parts en circulation de la classe correspondante. Il est arrondi à 1/100^e de l'unité de calcul.
- g) Les quotes-parts à la valeur vénale de la fortune nette d'un compartiment (fortune d'un compartiment moins les engagements) imputables aux différentes classes de parts sont définies pour la première fois lors de la première émission de plusieurs classes de parts (lorsque celle-ci intervient en même temps) ou lors de la première émission d'une nouvelle classe de parts, sur la base des montants attribués à chaque classe de parts dans le compartiment. La quote-part fait l'objet d'un nouveau calcul lors de chaque événement suivant :
 - ga) lors de l'émission et du rachat de parts;
 - gb) à la date de référence des distributions, dans la mesure où (i) de telles distributions ne concernent que certaines classes de parts (classes de distribution) ou dans la mesure où (ii) les distributions des différentes classes de parts sont différentes en pourcentage de leur valeur nette d'inventaire respective ou dans la mesure où (iii) des commissions ou frais différents sont prélevés sur les distributions des différentes classes de parts en pourcentage de la distribution;
 - gc) lors du calcul de la valeur d'inventaire, dans le cadre de l'attribution d'engagements (y compris les frais et commissions échus ou courus) aux différentes classes de parts, dans la mesure où les engagements des différentes classes de parts, exprimés en pourcentage de leur valeur nette d'inventaire respective, sont différents, notamment lorsque (i) des taux de commission différents sont appliqués aux différentes classes de parts ou lorsque (ii) des charges de frais spécifiques aux classes sont effectuées;
 - gd) lors du calcul de la valeur d'inventaire, dans le cadre de l'attribution de produits ou de gains en capital aux différentes classes de parts, dans la mesure où les produits ou gains en capital résultent de transactions intervenant seulement en

faveur d'une classe ou de plusieurs classes de parts, mais toutefois pas proportionnellement à leur quote-part à la fortune du fonds.

Affaires d'une importance économique ou juridique particulière

(article 89, alinéa 1, lettre g de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006, LPCC)

Publication unique du 14 mai 2023

ABS Living Values

Fonds ombrelle de droit suisse de type «fonds de valeurs mobilières»

avec le compartiment

- Balanced Fund

Sous réserve de l'approbation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, PMG Investment Solutions AG, Zoug, en tant que direction du fonds, envisage, avec l'accord de CACEIS Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zurich, agissant en tant que banque dépositaire, de procéder à la modification suivante des contrats de fonds du fonds susmentionné:

Changement de banque dépositaire

Dans le cadre d'un changement de banque dépositaire, selon l'article 74 de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006 (LPCC) en relation avec l'article 39 de la loi sur l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers du 22 juin 2007 (LFINMA), et avec l'article 105 en relation avec l'article 41 de l'ordonnance sur les placements collectifs de capitaux modifiée le 31 janvier 2024 (OPCC), il est prévu de transférer la fonction de banque dépositaire de CACEIS Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zurich, Bleicherweg 7, 8027 Zurich, à CACEIS Bank, Montrouge, Succursale de Zurich / Suisse, Bleicherweg 7, 8027 Zurich.

Sous réserve de l'approbation par la FINMA (i) de la nouvelle banque dépositaire, une succursale d'une banque étrangère et (ii) du changement de banque dépositaire, ce changement prendra effet au 31 mai 2024. Le paragraphe 1, chiffre 3 des contrats de fonds ainsi que les prospectus seront adaptés en conséquence.

Le changement de banque dépositaire n'entraîne pas de frais pour les investisseurs.

Les investisseurs sont informés qu'en accord avec la FINMA, ils ne peuvent pas s'opposer au changement de banque dépositaire envisagé ou aux modifications du contrat de fonds qui en découlent. Les investisseurs peuvent demander le paiement de leurs parts en espèces, en respectant le délai contractuel.

Conformément à l'article 41, alinéas 1 et 2 bis, en relation avec l'article 35a, alinéa 1 de l'ordonnance sur les placements collectifs de capitaux modifiée le 31 janvier 2024 (OPCC), les investisseurs sont informés que l'examen et la constatation de la conformité à la loi des modifications du contrat de fonds par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA s'étendent aux modifications susmentionnées.

Les modifications, dans leur teneur exacte, les prospectus intégrant les contrats de fonds, les documents d'informations clés ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès de la direction du fonds PMG Investment Solutions AG, Zoug.

La FINMA a approuvé les modifications publiées le 17 mai 2024 par décision du 28 mai 2024.